

Baccalauréat Professionnel
« Sécurité – Prévention »

Session 2009

ÉPREUVE 3 : ÉPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE
LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sous-épreuve 32 : Protection des biens et de l'environnement

Partie 1 : Gestion d'une situation

Notée sur 40 (Coefficient 2)

Épreuve pratique
Consignes aux commissions d'évaluation

DOSSIER JURY

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 2
		Page 1 sur 6

DOCUMENT D'AIDE À LA CONCEPTION DES SITUATIONS D'ÉVALUATION

E32-PARTIE 1: GESTION D'UNE SITUATION

LE CONTEXTE

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude à intervenir du candidat en cas d'accident mettant en péril la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Elle prendra appui sur une situation simulée ou reconstituée qui permettra de vérifier si le candidat a acquis les compétences liées à la Formation Initiale des sapeurs-pompiers professionnels non officiers et à la Formation d'Adaptation à l'Emploi des caporaux de sapeurs-pompiers professionnels, chefs d'agrès d'un Véhicule Tout Usage (VTU). La situation proposée doit prendre en compte cette notion de commandement. Cette épreuve nécessite la prise en compte des notions de sécurité élémentaires. En conséquence, le candidat passera l'épreuve **en tenue réglementaire EPI** (Équipement de Protection Individuelle). Il ne pourra se prévaloir d'aucun document personnel.

LE LIEU

Les compétences à tester nécessitent une organisation particulière. Cette épreuve doit donc se dérouler dans les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

LES MOYENS MATÉRIELS

Les matériels nécessaires ne peuvent donner lieu à une liste précise, dans la mesure où ils sont fonction de la situation choisie. Toutefois, certains d'entre eux sont incontournables comme :

- un FPT (Fourgon Pompe Tonne) armé réglementairement,
- un VTU (Véhicule Tout Usage).

LES MOYENS HUMAINS

Pour que la situation soit réalisable, outre le candidat, il faut que soient présents trois figurants :

- un équipier,
- un conducteur,
- une victime (ce rôle pourra être joué par le conducteur s'il n'est pas utilisé par ailleurs).

Le candidat évalué jouera le rôle de chef d'agrès ou de chef d'équipe en fonction de la situation proposée.

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 2
		Page 2 sur 6

LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Cette évaluation ne peut pas s'envisager sans la participation de deux sapeurs-pompiers, au minimum sous-officiers titulaires de la FAE (Formation d'Adaptation à l'Emploi) de chef d'agrès. Une ou plusieurs personne(s) enseignante(s), représente(nt) l'Education Nationale.

LE DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les situations d'évaluation seront construites et proposées par la commission d'évaluation. Elles s'appuieront sur deux types d'intervention. Le candidat procédera au tirage au sort d'un sujet sur une intervention de type 1 ou 2 :

- **intervention de type 1** : intervention impliquant l'utilisation du FPT. Dans ce cas, le candidat sera évalué en qualité de chef d'équipe. Le rôle de chef d'agrès doit être tenu par un membre de la commission.
- **intervention de type 2** : intervention impliquant l'utilisation du VTU. Dans ce cas, le candidat sera évalué en qualité de chef d'agrès.

L'évaluation de l'intervention de type 1 ne portera que sur une action effectuée par un seul binôme (attaque, alimentation, sauvetage par l'extérieur, etc.).

Préalablement à l'épreuve et en dehors du lieu de l'intervention, les membres de la commission procèdent aux contrôles administratifs et fournissent oralement les conditions de réalisation, dans le cas d'une intervention impliquant un FPT, ou par écrit, dans le cas d'une intervention impliquant un VTU (ticket de départ).

Pour l'intervention de type 1, le chef d'agrès donne ses ordres à son chef d'équipe. A partir de cet instant, la commission d'évaluation se trouve dans une situation d'observation. Elle n'intervient plus tant que l'action n'est pas terminée.

L'épreuve ne prévoit pas de temps de préparation. Elle se déroule sur une durée de 30 minutes, en deux temps :

- **Partie 1** : 20 minutes au maximum pour l'épreuve pratique. Tout candidat doit être interrompu si ce délai est dépassé. A contrario, une opération plus rapide est envisageable. Dans cette hypothèse, la commission enchaîne sur la partie suivante.
- **Partie 2** : 10 minutes au maximum pour l'entretien avec la commission. Elle a pour but de demander des compléments d'informations et/ou d'affiner certains items de la grille. Elle doit permettre également au candidat de justifier ses choix.

A l'issue de l'épreuve, la commission renseigne la grille d'évaluation jointe, sur une durée de 10 à 15 minutes.

DOSSIER JURY

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation		
<u>DOSSIER JURY</u>	Durée : 30 min	Coefficient : 2
		Page 3 sur 6

L'ÉVALUATION

Elle prend appui sur une grille qui comporte trois parties :

- capacité à conduire une équipe d'intervention,
- capacité à prendre des mesures conservatoires et à intervenir,
- capacité à communiquer.

La première partie a pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à diriger efficacement le personnel placé sous son autorité et/ou écouter et/ou exécuter les ordres reçus.

La deuxième partie doit permettre de vérifier la mise en œuvre des mesures conservatoires adaptées à la situation et la maîtrise des techniques. En tout état de cause, si le candidat effectue ou fait effectuer une technique ou un geste dangereux, pour lui-même ou pour autrui, la note 0 sur 16 lui sera attribuée pour cette capacité.

La troisième partie doit être évaluée lors de toutes les situations de communication. Les critères à privilégier sont la clarté de l'expression et la force de conviction ou de persuasion.

LES THÈMES POSSIBLES

Intervention de type 1 :

- sauvetage par l'extérieur (y compris spécifique),
- manœuvres d'établissement en binôme (M1, M2, M3, M4, M6),
- utilisation des échelles à main,
- etc.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Les conditions de réalisation seront précisées au candidat, dans ce cas, oralement (ordres réglementaires).

NOTA : les techniques liées au port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) seront prises en compte dans l'évaluation à chaque fois que la situation implique son utilisation.

Intervention de type 2 :

- dégagement d'une personne bloquée dans un ascenseur,
- progression sur une toiture à l'aide du LSPCC (Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes), ou menace de chute de matériaux,
- opération d'épuisement,
- etc.

Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive. Les conditions générales de réalisation seront précisées au candidat, dans ce cas sous la forme d'un document écrit (exemple : ticket de départ,...)

DOSSIER JURY

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32	
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »			
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation			
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 2	Page 4 sur 6

E32-Partie 1 : Mise en situation (intervention de type 1)

Thème : Sauvetage par l'extérieur

1 - Information donnée au candidat

Le chef d'agrès désigne le personnel, indique le lieu de sauvetage et fixe les moyens d'accès.

Lors de l'exécution de la manœuvre, le chef d'agrès tiendra son rôle conformément aux textes en vigueur.

2 - Conditions de réalisation de l'épreuve

MISE EN SCENE

- 1 candidat identifié comme chef d'équipe,
- 1 équipier, sapeur-pompier,
- 1 conducteur jouera le rôle du BAL (Binôme d'Alimentation) et écarte la victime lors de sa descente,
- 1 victime,
- 1 chef d'agrès, membre de la commission d'évaluation.

CONSIGNES A LA VICTIME

- port du casque obligatoire,
- adulte conscient, signale avec insistance son appréhension du vide,
- victime consentante lors de la mise en place du triangle d'évacuation. Elle peut aider le candidat à sa demande,
- phase de basculement dans le vide : la victime n'aide plus le candidat et ne manifeste plus d'appréhension au vide.

MATERIEL NECESSAIRE

- 1 LSPCC (Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes).
- 1 bâtiment adapté ou une tour d'exercice.

DOSSIER JURY

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation		
<u>DOSSIER JURY</u>	Durée : 30 min	Coefficient : 2
		Page 5 sur 6

E32 – Partie 1 : Mise en situation (intervention de type 2)

Thème : Opération d'épuisement.

1-INFORMATION DONNEE AU CANDIDAT SOUS FORME DE TICKET DE DEPART

DEPART 15/05/04 15:00 c02-0356746		VTU 01			
Sinistre : Inondation de cave					
Commune : MOISSY CRAMAYEL		Coord : AJ57B1			
Voie : 150 AVENUE JEAN JAURÈS					
Téléphone : 0164056652					
Observation : Restaurant					
BU/PI indispo : 1 56 76					
AFFECTATION					
ENGIN	FCT	NOM	MATR	BIP	GDR
VTU01	CA	Candidat			
	COND	X			
	SERV	Y			
MOYENS ALERTES POUR CET ORDRE DE DEPART					
VTU baccalauréat sécurité prévention seul					
Un témoin, membre de la commission d'évaluation se manifeste à la demande du candidat					

2-CONDITIONS DE REALISATION DE L'EPREUVE

MISE EN SCENE

- 1 candidat chef d'agrès du VTU,
- 2 équipiers, sapeurs-pompiers,
- 1 témoin, membre de la commission d'évaluation.

CONSIGNES AU TEMOIN

Donne l'information au candidat de la présence d'un congélateur dans la cave.

MATÉRIEL NECESSAIRE

- 1 VTU,
- 2 ERP (Émetteurs/Récepteurs Portatifs),
- 1 pompe électrique et son groupe électrogène portable ou une MPE (Moto Pompe d'Épuisement),
- 1 ticket de départ.

Pilotage National	Session: 2009	Code : 0906-SP P 32
Examen : Baccalauréat Professionnel « Sécurité Prévention »		
Épreuve : E32.1 : Gestion d'une situation		
DOSSIER JURY	Durée : 30 min	Coefficient : 2
		Page 6 sur 6